

Questions orales

incapable de vendre son projet de réforme au Cabinet et en particulier au ministre des Finances, peut-il nous dire maintenant quel est son nouvel échéancier pour la réforme des programmes sociaux?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je dois dire que le ministre du Développement des ressources humaines a fait un travail exceptionnel et qu'il a la confiance de tous les ministres. Jamais il n'y a eu autant de consultations visant une réforme fondamentale qui changera des choses au Canada.

Évidemment, le Bloc québécois défendra le statu quo. Mais ces réformes sont en marche et le comité doit présenter son rapport cet après-midi à 15 heures. C'est demander beaucoup à un ministre que de lui demander de préparer ces réformes avant d'avoir reçu le rapport du comité. Ce ne serait pas faire preuve d'un grand respect envers la démocratie que d'agir ainsi dans cette Chambre.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, pour consulter, il consulte! Cependant, le ministre disait lui-même à la télévision la semaine dernière qu'il devait reporter sa réforme parce que la situation économique du Canada ne lui permet pas de vraiment réformer les programmes sociaux. C'est le ministre lui-même, avec son grand esprit démocratique envers cette Chambre, qui a déclaré cela à l'extérieur de la Chambre.

Le ministre du Développement des ressources humaines admet-il que la réforme des programmes sociaux est rejetée en raison, non seulement du budget, mais surtout du référendum au Québec, car il sait que sa réforme s'attaquera à des milliers de Canadiens et de Québécois parmi les plus démunis de la société?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, le député se livre à des conjectures très regrettables.

Pour commencer, je n'ai jamais dit que les réformes étaient retardées. C'est peut-être l'interprétation qu'ont donnée un ou deux auteurs de manchettes, mais ce n'est pas ce que j'ai dit. Nous avons précisé qu'il nous faut tout d'abord avoir en main le rapport du comité, qui sera déposé aujourd'hui. Nous étudierons soigneusement le rapport et ses recommandations.

Nous entamerons des discussions avec les provinces pour qu'elles puissent proposer un nouveau plan en bonne et due forme. Un budget sera déposé, qui, nous le savons, rétablira la confiance dans notre pays sur le plan économique. C'est là le meilleur point de départ pour entreprendre une réforme des programmes sociaux.

Nous nous conformerons ensuite à notre calendrier, et nous déposerons à l'automne des mesures législatives dans le domaine social. Ce sont les étapes que nous avons prévues il y a un an, et nous nous en tenons à notre calendrier.

Nous espérons que les députés du Bloc québécois et autres réfléchiront à la question et seront disposés à participer à ce qui doit et peut être l'une des plus importantes initiatives dans notre pays.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, ma troisième question s'adresse au ministre des Finances, celui qui, de toute façon, décidera de la réforme des programmes sociaux. Donc, je m'adresse au vrai ministre.

Le ministre des Finances peut-il prendre l'engagement que le prochain budget ne s'attaquera pas, une fois de plus, aux chômeurs, par une nouvelle réduction des prestations et par des conditions de plus en plus restrictives d'accès à l'assurance-chômage, comme il l'a fait lors de son premier budget?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, suite au dernier budget, il y a eu, au Canada, la création d'au-delà de 438 000 emplois. C'est le meilleur record jamais obtenu depuis 10 ans. Je suis très confiant que suite au prochain budget, nous verrons les mêmes résultats.

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Je voudrais dire rapidement que contrairement à ce que le ministre des Finances vient d'affirmer, il ne s'agit pas de 400 000 emplois, mais s'il regarde bien la moyenne annuelle, c'est 261 000, vérifiés, survérifiés et revérifiés. Les rumeurs s'intensifient au sujet du prochain budget.

• (1425)

Un document du ministère des Finances proposerait même que le gouvernement fédéral se retire complètement du financement de certains programmes sociaux sans transférer, bien sûr, aux provinces, les ressources fiscales équivalentes pour leur permettre d'assumer le désengagement fédéral. Il faut rappeler qu'Ottawa a privé le gouvernement du Québec de plus de 12 milliards de dollars depuis 1982, en coupant dans les programmes de transfert.

Le ministre des Finances confirme-t-il son intention de transférer la responsabilité de certains programmes sociaux en mettant fin à sa contribution financière sans pour autant compenser pleinement les provinces sur le plan fiscal, ce qui, dans les faits, consisterait à refiler une fois de plus son déficit aux provinces?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, non seulement les chiffres que je viens de citer sont valables, sont exacts, mais je peux aussi vous dire qu'au Québec on a créé 82 000 emplois en 1994, la meilleure performance depuis 1988.

De plus, dois-je comprendre de la question de la députée qu'elle est pour le statu quo? Nous, nous sommes pour le changement et pour la réforme.